



CTL emplois 12 Janvier 2012

Déclaration liminaire des élu(e)s CGT

Monsieur le Président,

L'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois ! Pire, se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins ! En l'espace de dix ans ce sont plus de 24 000 emplois qui auront été supprimés ! Plus de 110 dans notre département et encore 8 cette année, les agents de catégorie C payant, encore une fois, le plus lourd tribut de cette politique destructrice.

Le taux de non remplacement des départs à la retraite est quant à lui évalué à 65,9% pour 2012, et aura atteint 72 % en 2011. Encore une fois la DGFIP se situe bien au delà de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite.

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur. Ainsi, il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité, la direction générale ne les chiffrant qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois !

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois.

Du chronométrage à la sauce « fast-food » des prétendues économies de travail réalisées grâce à Télé IR (évaluée à 6 minutes) en passant par les réformes législatives (relèvement du seuil d'imposition pour l'ISF), par l'accentuation de la dématérialisation comme solution à tout, ou encore la capacité d'absorption des suppressions par les directions, tout est passé en revue pour établir les arbitrages dans l'attribution des emplois.

En définitive, il ne s'agit plus de considérer les moyens nécessaires à dégager pour l'accomplissement des missions mais de combattre les incendies avec des allumettes.

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois MAGERFIP (substitut de l'outil d'efficacité et de l'Outil Répartition Emplois).

Tarbes, le 12 janvier 2012

**Syndicat CGT Finances Publiques
Section des Hautes Pyrénées**
Centre des Finances Publiques de Tarbes
1 boulevard du maréchal Juin
65 023 Tarbes cedex 9
<http://www.financespubliques.cgt.fr/65/>

cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr

MAGERFIP, TAGERFIP, ou plutôt TAZERFIP, c'est la nouvelle arme de destruction massive d'emplois, à l'usage des armées mexicaines de la DGFIP.

Le nom change mais le procédé reste le même : faire croire que l'on utilise une méthode pseudo scientifique pour au final faire coller les résultats aux suppressions d'emplois annoncées initialement.

Bref, rien de scientifique dans tout cela, juste une méthode hypocrite et stupide élaborée par des soi-disants super cadres dont il faut justifier l'emploi, qui lui n'est jamais supprimé, et le salaire !

Le démographe Emmanuel Todd dans une récente interview qualifiait les Ministres Baroin et Péresse d'incompétents notoires qu'il faudra tenir pour responsables de la politique dévastatrice de réduction des dépenses publiques.

L'honorable parlementaire Charles Amédée de Courson, qui n'a rien d'un révolutionnaire échevelé, puisqu'affilié à l'UMP, qualifiait quant à lui la RGPP de logique de primate.

C'est bien cette logique qui contribue chaque jour un peu plus à mettre en pièce le service public en général et les services de la DGFIP en particulier.

Au-delà de ces remarques générales, il vous faut prendre la mesure de la situation départementale.

Personne n'est dupe des résultats affichés par vos indicateurs. La réalité c'est que, faute de moyens humains, les services dans leur ensemble sont à bout et le service rendu se détériore.

Vous êtes d'ailleurs conscients de l'impasse dans laquelle nous nous engageons chaque jour un peu plus puisque vous évoquez clairement dans vos vœux pour l'année 2012 la nécessité de restructurer le réseau de proximité pour faire face à l'hémorragie d'emplois.

Il vous faut être conscient que, des SIE au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, les services de direction... les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions et n'en peuvent plus ! Personne n'est épargné !

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant l'abandon des missions ou des discussions des méthodes de travail sans aborder le volet de l'emploi et la conception du service public.

De même elle n'acceptera pas une logique de gestion des agents assimilés à des pions que l'on pourrait déplacer au gré des difficultés affichées dans telle ou telle unité de travail.

Les agents du département ne peuvent plus se satisfaire de vos appels à leur bonne volonté, à leur professionnalisme et à leur investissement personnel pour que les missions soient assumées tant bien que mal.

Dans le contexte actuel de baisse affichée des salaires et de dégradation des conditions de travail vous comprendrez aisément que cela puisse être assimilé à du mépris plutôt qu'à de la reconnaissance.

Ce ne sont pas des remerciements que les personnels attendent mais :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;**
- **la détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;**
- **la réouverture du dossier des doctrines d'emplois ;**
- **le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis dix ans.**